

Enseignants:	Vanasten Stéphanie ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Les outils méthodologiques et critiques acquis dans le cours LGERM1134 s'avèrent indispensables. <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés :	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur le concept d'« histoire de la littérature » : interrogation de ses fondements méthodologiques et disciplinaires (en particulier pour la littérature de langue néerlandaise) ; - Présentation de l'histoire de la littérature néerlandaise dans le contexte des grandes productions culturelles, philosophiques, politiques et sociales européennes ; - Description de sa périodisation depuis le Moyen-Âge jusqu' à la fin du XVIIe siècle ; - Essai de synthèse des productions dominantes en confrontation avec l'analyse de mouvements singuliers. Des lectures obligatoires de textes littéraires ou extraits illustrent le propos.
Acquis d'apprentissage	Au terme du cours, l'étudiant sera capable de <ul style="list-style-type: none"> - lire et comprendre les productions littéraires étudiées en langue néerlandaise et allant du Moyen-Âge au XVIIIe siècle ; - expliquer les développements principaux de la littérature d'expression néerlandaise du Moyen-Âge au XVIIIe siècle en relation avec ses divers contextes (linguistiques, culturels, philosophiques, esthétiques, idéologiques, sociaux, politiques) et situer ses enjeux pour l'histoire littéraire européenne ; - situer sur la ligne du temps (époques, courants, générations) des figures importantes et des textes littéraires marquants en langue néerlandaise et mettre en évidence la spécificité des faits littéraires étudiés en se référant à l'histoire de la critique littéraire (esthétique, genres, thèmes, poétique, génétique, médias, réception, institution, etc.) ; - faire preuve d'un regard critique sur la légitimité et la validité de la périodisation adoptée et d'élaborer, dans la perspective de l'histoire littéraire et culturelle, un bref commentaire personnel (essai, dissertation) d'un texte littéraire donné. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Evaluation des savoirs et contenus relatés à la partie magistrale : examen oral L'évaluation des savoir-faire littéraires et savoir-apprendre comprend : <ol style="list-style-type: none"> 1. le résumé d'un texte littéraire de la période considérée, suivi d'un résumé, agrémenté d'un commentaire personnel, d'un bref article de littérature secondaire sur cette oeuvre: examen oral ; 2. lecture personnelle et le commentaire nuancé, à l'aide d'une source documentaire, d'un (fragment de) texte choisi : travail écrit. Le travail de fin de baccalauréat peut-être corrélé à cette évaluation. L'évaluation consiste en un examen écrit (80%). Celui-ci porte tant sur les contenus et balises historiographiques exposés durant la partie magistrale que sur le portefeuille de textes (anthologie de lectures obligatoires). Les (extraits de) textes commentés font l'objet d'une évaluation approfondie. Des exercices ponctuels permettent à l'étudiant de s'approprier la matière et de se familiariser avec le mode d'évaluation. Examen oral (20%) portant sur un petit travail individuel de recherche bibliographique en lien avec un des textes de l'anthologie (au choix), et destiné à amorcer, à partir du commentaire de texte personnel, une réflexion critique sur la construction historiographique comme démarche scientifique ; lecture approfondie d'un texte littéraire de la période considérée et analyse à l'aide de deux sources documentaires (histoire littéraire de référence, Geschiedenis van de Nederlandse literatuur, Nederlandse Taalunie et un article scientifique récent). En cas de seconde inscription à l'examen, l'évaluation est répartie de manière identique. L'étudiant(e) choisira cependant un autre texte littéraire.
Méthodes d'enseignement :	Le cours comporte une partie dite 'magistrale' avec supports multimédias, ponctuée de lectures commentées de textes littéraires en langue néerlandaise choisis dans une large variété de thèmes, de registres, de genres, d'époques. Ceux-ci - ou d'autres représentatifs de la période étudiée - seront lus à domicile par les étudiants et préparés au cours de séances de monitorat (10h) dirigées par un(e) assistant(e). Le monitorat de 10 heures est conçu comme un soutien à l'étudiant et l'aide, entre autres, à appréhender la lecture des textes. Le cours fait également place à des activités interactives d'apprentissage et tâches ciblées (individuelles ou collectives) de lecture et d'analyse d'extraits de textes littéraires. Une attention particulière sera accordée à l'utilisation d'instruments de travail et d'information en littérature néerlandaise.
Contenu :	Le cours est consacré au canon de la littérature d'expression néerlandaise depuis le Moyen-Âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Il passe en revue les différents courants et genres littéraires pratiqués, introduit aux grands auteurs, figures marquantes et textes fondateurs de la littérature néerlandaise et les replace dans leurs divers contextes historiques (linguistiques, politiques, philosophiques, sociaux-culturels).

	Des (extraits) de textes représentatifs viennent illustrer le propos.
Bibliographie :	/
Autres infos :	Portefeuille de lectures, hand-outs, documents sur i-campus, enregistrements sonores et vidéos
Faculté ou entité en charge:	LMOD

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE1BA	4	LFIAL1730 et LGERM1131 et LGERM1132 et LGERM1133	
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM1BA	4	LFIAL1730 et LGERM1131 et LGERM1132 et LGERM1133	
Mineure en études néerlandaises	LNEER100I	4	LFIAL1730 et LGERM1132 et LGERM1133	
Certificat universitaire en langues et littératures germaniques	GERM9CE	4	-	
Mineure en études littéraires	LLITT100I	4	-	